

/ APRES NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MAI 1963 /

Le Bulletin n° 4 qui devait être le Bulletin de notre Assemblée Générale du 7 Mai paraît de longues semaines après la tenue de cette réunion et nous nous en excusons vivement auprès des membres du Comité National et des adhérents qui n'avaient pu participer à ses travaux.

Du moins avons-nous la satisfaction qu'en quelques semaines - et à une période de l'année, peu favorable d'ordinaire à nos activités - les plus urgentes des décisions prises lors de cette assemblée ont été exécutées dans de bonnes conditions.

Nous avons décidé de faire connaître largement la lettre ouverte adressée au Président KENNEDY par 64 intellectuels américains (dont le Professeur L. PAULING, prix Nobel de chimie) critiquant vigoureusement la politique américaine au Sud-Vietnam et demandant la réunion d'une conférence internationale pour rétablir la paix dans cette partie du monde. Cette lettre, publiée par le "New York Times" du 18 Mars 1963 a été traduite par nos soins, diffusée très largement et adressée à la Presse avec le texte de la pétition proposée par nous à un certain nombre de personnalités. Nous avons été très heureux du nombre et de la qualité des signataires qui se sont associés à notre appel pour demander au gouvernement français, dont les responsabilités restent grandes dans cette partie du monde, de prendre rapidement des initiatives diplomatiques en vue notamment de réunir une conférence internationale dans le cadre des accords de Genève.

Nous avons décidé, d'autre part, de poursuivre l'enquête menée à notre initiative auprès de savants français, biochimistes, médecins, spécialistes de biologie végétale, sur les conséquences de l'emploi par les troupes du gouvernement du Sud-Vietnam et leurs conseillers américains, de produits "défoliants" répandus par avion dans les zones suspectes d'abriter des groupes du Front National de Libération.

Dans les semaines qui ont suivi l'Assemblée Générale, notre dossier sur la guerre chimique au Sud-Vietnam s'est enrichi de telle sorte que nous avons pu adresser un premier communiqué à la presse, élevant sur des bases scientifiques incontestables la protestation la plus solennelle de notre association contre cette nouvelle et barbare forme de guerre. Là aussi notre appel a rencontré beaucoup d'échos et malgré l'époque des vacances nous avons déjà reçu à ce propos de nombreuses lettres et de nouvelles demandes d'adhésion. Notre enquête scientifique se poursuit et se développe.

Les autres décisions et projets de l'Assemblée générale :

- utilisation de l'Exposition sur panneaux mobiles, réalisée sous la direction de M. FOURNIAU par une équipe qui a fait preuve de beaucoup de goût et d'un dévouement que nous tenons à remercier ici;
- conférences dans les entreprises de la région parisienne, par l'intermédiaire des associations de loisirs et de culture;
- organisation du Centre de documentation, pour lequel les premiers jalons sont déjà posés;
- sortie plus régulière du bulletin;

Quelques opinions scientifiques :

- de M. E. AUBEL, professeur honoraire de biochimie à la Sorbonne :

" Les herbicides, en effet, employés avec précaution sont sans danger, sauf
" pour les plantes que l'on veut détruire. Tout dépend donc de la dose employée
" et du mode de répartition des substances. Il est difficile qu'un mode d'ap-
" plication par avion présente des garanties suffisantes...

- de M. R. HELLER, professeur de Biologie cellulaire à la Sorbonne :

" On pourrait donc admettre scientifiquement que de tels produits (les
" désherbants au sens propre, c.a.d. qui agissent seulement sur les végétaux
" et plus spécialement sur les adventives) puissent être répandus dans le seul
" but de détruire des plantes, sans danger pour l'homme (sous réserve d'élémen-
" taires précautions) et, bien que ce soit plus aléatoire, sans risque pour
" les récoltes.

" Malheureusement pour l'argumentation avancée par les autorités américaines,
" parmi ces produits il n'est pas, à ma connaissance, qui agirait spécifique-
" ment sur la défoliation; bien au contraire, les substances auxiniques retar-
" dent la chute des feuilles (on les utilise d'ailleurs, en agriculture, pour
" empêcher la chute prématurée des fruits).

" S'il s'agit, au contraire, de toxiques généraux, ils agissent alors géné-
" ralement d'une manière très peu sélective. Il est alors admissible qu'ils
" provoquent d'abord la chute des feuilles, si c'est sur le feuillage qu'ils
" sont projetés. Mais précisément, par suite de leur absence de spécificité,
" ils sont vraisemblablement toxiques à des doses du même ordre pour tous les
" tissus ou organismes, végétaux ou animaux.

- 3 -

- de M. J.F. LEROY, sous-directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, Membre du
Comité National de notre Association;

" Les produits employés devant déclencher la défoliation doivent, selon nos
" connaissances actuelles, entrer dans la catégorie des toxiques généraux et non
" dans celle des désherbants, par conséquent, il faut en redouter l'action sur
" tous les êtres vivants (végétaux, animaux, hommes) ... Même l'emploi à grande
" échelle des désherbants pourrait avoir les plus profondes répercussions sur
" l'équilibre biologique et les modifications résultantes pourraient entraîner
" notamment la destruction de nombreuses espèces d'animaux.

- du Dr Jacques ROUX, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier :

" ... la toxicité des produits utilisés ne fait aucun doute; elle a été très
" étudiée : en particulier, non seulement les arseniaux mais les dinitro phénols
" et les dinitro crésols qui sont, en France, inscrits sur le tableau des toxiques
" responsables de maladies professionnelles.

" Les exemples de toxicité fourmillent; je peux en fournir par centaines et,
" tout récemment dans la région de Sète, la mort de plus de 50 chats et 100 chiens
" après utilisation de ce produit. Chez l'homme, nous avons de nombreux cas d'in-
" toxications professionnelles. Les maladies du sang paraissent être les
" conséquences les plus fréquentes.

SUPPLEMENT
au Bulletin intérieur n° 4
de l'Association d'amitié
franco vietnamienne
5, rue Las Cases - Paris 7°

- La guerre chimique au Sud Viet Nam -

L'emploi de produits chimiques destinés à détruire la végétation, par les troupes du gouvernement Diem, sous la direction des instructeurs américains, constitue un aspect nouveau de la guerre au sud Viet Nam.

1°) Déclarations et indications de la presse, américaine notamment, à la fin de 1961-1962

"Au Sud Viet Nam des spécialistes américains montrent aux aviateurs vietnamiens la façon de répandre dans les régions tenues par les communistes, un produit chimique qui jaunit les rizières, tue une récolte sur pied." News week - 27-11-1961

De semblables indications se trouvent dans:

- New York Times - 22-1-62
- Life - 9-4-62
- Tribune des Nations - 9-3-62 et 4-5-62

etc.

2°) Au début de l'année 1963 le Front National de Libération du Sud, le gouvernement de la République Démocratique du Viet Nam et diverses organisations vietnamiennes, accusent le gouvernement Diem et l'organisation militaire américaine d'utiliser de nouveau ces produits chimiques. Ils précisent que ces produits chimiques entraînent non seulement la défoliation des arbres, mais aussi la destruction du riz, la mort du bétail, y compris du gros bétail et des troubles graves sur les être humains (irritations graves de la peau, vomissements, évanouissements, etc.)

cf. - Protestation du gouvernement de la RDVN auprès des deux ex-présidents de la conférence de Genève (URSS - Grande Bretagne) - 25 février 1963

- Message adressé par le général Vo Nguyen Giap, commandant en chef de l'Armée Populaire de la RDVN à M. R Goburdhun, ambassadeur de l'Inde, président de la commission d'armistice

- Déclarations diverses, du Comité Vietnamien pour la défense de la Paix mondiale, etc.

- Communiqué de la Croix Rouge de Libération du Sud Viet Nam du 6-4-63 (cf texte ci-joint)

Celle-ci dans un message du 24-3-63 avant demandé à la Croix Rouge internationale l'envoi d'une commission d'enquête.

3°) Ces accusations ont suscité une grande émotion dans le monde. Cette émotion s'est traduite,

- dans la presse: de Birmanie, du Cambodge, de l'Inde, de France, des USA etc. Le 10-4-63 le New York Times publiait une lettre de B. Russel qui dénonçait, entre autres, l'usage des produits toxiques.
- par la prise de position de grandes organisations,
 - Le Comité Central des syndicats pan-indonésiens - 7-3-63
 - Le Comité central du Front Paysan indonésien
 - Le Comité de la Journée Internationale des Femmes - Londres 6-4-63
 - La Croix Rouge polonaise 2-4-63
 - La Fédération syndicale mondiale 5-3-63
- par des actes politiques au niveau des gouvernements.

Le 26-4-63, le gouvernement soviétique fit parvenir au gouvernement britannique une note demandant que la CIC fasse rapidement une enquête "sur les faits relatifs à l'utilisation contre les populations sud vietnamiennes de produits chimiques contenant des poisons.

Le 25-4-63 au cours d'un débat aux communes, des députés travaillistes interpellent le gouvernement britannique sur sa politique au sud Viet Nam et notamment sur l'emploi des produits toxiques.

4°) Les réponses américaines et sud vietnamiennes -

Les autorités et la presse des USA et du gouvernement sud Viet Namien ont répondu à cette campagne et à ces accusations par l'argumentation suivante:

- Effectivement des produits chimiques ont été répandus par les avions
- Mais ces produits sont destinés à faire tomber les feuilles des arbres sans endommager le reste de la végétation, afin de faciliter la lutte contre les maquis.
- Ces produits sont de simples herbicides, couramment employés, donc sans danger.

Cette argumentation semble peu solide:

1°) Parce que les déclarations officielles se contredisent.

Les produits chimiques dans ce programme de "défoliation" sont en fait destinés à tuer les récoltes.

cf. déclaration du Professeur Bun Moi, directeur général de l'Office vietnamien de l'énergie atomique "Le Monde - 17-4-63"

"Les produits chimiques employés au Viet Nam pour anéantir les récoltes de l'ennemi..."

2°) L'assurance de l'inocuité de ces produits se heurte à une double difficulté

- Répandus par quantités considérables ces produits, même inoffensif à petite dose, peuvent devenir nuisibles à haute dose.

- Il n'est pas possible d'obtenir un effet sélectif: les efforts de "défoliation" portent notamment sur les bambous - qui constituent le principal des haies entourant les villages. Or, les bambous sont des graminées comme le riz.

Conclusion -

Il semble acquis:

- 1°) Que des produits chimiques ont été employés dans des buts militaires au Sud Viet Nam, constituant ainsi une vaste expérimentation de la guerre chimique;
- 2°) Qu'il n'est guère possible d'utiliser ces produits uniquement de façon inoffensive, pour faire tomber les feuilles, mais que ce sont les récoltes qui sont touchées, menaçant de famine les populations civiles;
- 3°) Que les produits employés, du moins aux doses utilisées, sont dangereux également pour les animaux et les hommes et constituent ainsi un moyen de destruction nouveau.

Pour toutes ces raisons, il semble urgent,

- 1°) Qu'une enquête internationale soit faite pour établir les faits de façon irréfutable ;
- 2°) Que des mesures soient prises pour que cette extension nouvelle de la guerre et de ses formes soit rapidement arrêtée

C O M M U N I Q U E
de l'Association d'amitié
franco-vietnamienne

De multiples informations de la presse d'Asie, d'Amérique et d'Europe ont attiré l'attention de l'opinion mondiale sur l'emploi par les troupes du gouvernement du Sud Vietnam et leurs conseillers américains de produits "défoliants" répandus par avion dans les zones suspectes d'abriter des groupes du Front national de Libération.

La matérialité des faits est établie. Les dénégations du Sud Vietnam ou des Etats Unis se limitent d'ailleurs à contester la toxicité des produits utilisés.

Des régions de très forte densité humaine sont touchées, la province de BEN-TRE notamment, où d'après une lettre adressée par des femmes vietnamiennes à la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix, plus de vingt villages ont été atteints, les cocotiers et les plants de riz détruits sur de grandes étendues.

De très nombreuses protestations se sont déjà élevées contre ces faits. Parmi les personnalités Lord Bertrand Russell est intervenu avec tout le poids de son autorité mondiale.

L'Association d'amitié franco vietnamienne s'est émue dès que les premiers faits ont été signalés et a fait appel à des avis autorisés de savants français, biochimistes, médecins, spécialistes de physiologie végétale. Cette enquête scientifique se poursuit et le dossier complet en sera publié. Il est d'ores et déjà établi que les produits destinés, de l'aveu même de ceux qui les emploient, à déclancher la défoliation ont une action redoutable sur tous les êtres vivants (végétaux, animaux, hommes).

C'est le village vietnamien qui est frappé, dans ses ressources animales et végétales et dans sa population même.

L'Association d'amitié franco vietnamienne élève la protestation la plus solennelle contre cette nouvelle et barbare forme de guerre. Elle appelle, au nom des liens d'amitié entre les peuples français et vietnamien et dans l'intérêt de la paix mondiale à multiplier les protestations.

Motions, pétitions, résolutions peuvent être adressées au siège de l'Association 5 rue Las Cases, Paris (7ème).-

Le bureau de l'Association

► NOUVELLES MEDICALES VIETNAMIENNES ◀

A - COMMUNICATION DU PROFESSEUR TON THAT TUNG A L'ACADEMIE DE CHIRURGIE

La Revue "Chirurgie" - Mémoires de l'Académie de Chirurgie - publie dans son tome 78, 1972, N° 1, le compte-rendu de deux communications du Professeur TON THAT TUNG sur "Les hémobilies tropicales" et sur "Le traitement des fistules carotido-caverneuses par des embols musculaires".

L'hémobilie tropicale est due à une infection grave des voies biliaires due à l'ascaridiose hépatobiliaire et/ou une lithiase intra-hépatique. Sur 114 cas d'hémobilie, 114 ont été opérés, 105 relèvent d'une étiologie infectieuse ou parasitaire. Le pronostic reste incertain lorsque le siège de l'hémorragie ne peut être précisé, d'où l'importance de l'artériographie sélective de l'artère hépatique. L'intervention la plus simple est le drainage cholédocien associé à la ligature de l'artère hépatique. Lorsque la lésion siège sur le lobe gauche du foie, la résection gauche donne les résultats les meilleurs. Lorsque la lésion siège à droite, la résection hépatique différée après la ligature de l'artère hépatique est indiquée. L'intervention doit être le plus précoce possible et la lutte contre l'infection est capitale.



FIG. 1. — Obs. N° 2. Vu thi H., 20 ans. Fistule carotido-caverneuse par bombe à billes.

Le Professeur TON THAT TUNG, le Docteur LE XUAN TRE et NGUYEN THRUONG XUAN ont rapporté 5 cas de traitement de fistules carotido-caverneuse par la technique de BROOKS avec guérison totale.

Les auteurs, après clampage provisoire de la carotide externe incisent la carotide primitive sur 25 mm sans clampage provisoire de la carotide primitive et de la carotide interne. Ils introduisent alors un embol musculaire de 10 x 3 mm repéré par un clip d'argent. L'embol se fixe sur la fistule après déclampage. L'une des observations rapportées concerne une femme de 20 ans (VU THI H...) blessée par bombe à bille.

Ces deux communications sont remarquables par leur qualité scientifique et l'originalité des techniques exposées.

B - DIOXINE ET CANCER PRIMITIF DU FOIE

Effets lointains de l'utilisation massive des défoliants comme moyen de guerre au VIETNAM.

Une étude de TON THAT TUNG et BUU HOI met en évidence le rôle cancérigène de la Dioxine. La Dioxine est une impureté constant du 2, 4, 5 T, défoliant qui a été utilisé de façon massive dans toute la péninsule indochinoise.

La dioxine est active à la dose de quelques microgrammes (soit quelques millièmes de grammes). WESTURY évalue à 550 kg le poids de dioxine contenu dans les dizaines de milliers de tonnes de 2, 4, 5 T répandus à travers le Sud Vietnam. La dioxine provoque par ingestion une nécrose du tissu hépatique et par application locale chez l'animal des lésions pré-cancéreuses.

La dose létale LD50 est, chez le cobaye de 0,6 microgramme par kg chez la femelle, et de 0,5 à 1 microgramme chez le mâle. Différents tests, utilisés classiquement pour l'étude des cancérigènes chimiques ont été appliqués à la dioxine. La dioxine est au moins 60 fois plus active que le cancérigène classique : le benzopyrène. La dioxine perturbe profondément l'équilibre enzymatique de l'organisme. Elle agit en premier lieu sur le foie, puis sur le thymus et le cœur.



FIG. 2. — Obs. N° 3. Hoang thi Th., 27 ans. Fistule carotido-caverneuse gauche. Traitée par embolisation musculaire. Avant (a) et après (b) l'opération.

CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA GUERRE CHIMIQUE ET BACTERIOLOGIQUE

LONDRES - 21-23 novembre 1969

Assistaient à cette Conférence : Mlle Françoise Direr, pour l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne; Mme Marguerite Thibert, Membre du Comité National de notre Association, pour la Section Française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté.

Organisée par la Section Britannique de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, la Conférence groupait 200 délégués venus de 20 pays. Plusieurs membres du Parlement Britannique, dont Philip Noel-Baker, Prix Nobel, qui présidait la première séance, et Evan Luard, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, participaient aux travaux. Des exposés de Matthew S. Meselson, Professeur de biologie à l'Université de Harvard (U.S.A.), de l'Académicien Ognjen Baroyan, Directeur de l'Institut d'Epidémiologie et de Microbiologie de l'Académie de Médecine de l'URSS, de Richard D. McCarthy, Membre de la Chambre des Représentants des Etats-Unis et de nombreux autres ont été entendus.

Bien que le thème de la Conférence fût l'étude du récent rapport des Nations-Unies (1), rapport établi par 14 experts, de 14 nations - et qui dénonce les dangers de la guerre chimique et bactériologique - l'emploi des armes chimiques au Vietnam a été largement et précisément évoqué et condamné. Une intervention de Mlle Direr : "Le rapport et le Vietnam", a pu être rédigée et distribuée aux participants.

Les résolutions votées nous retiendrons :

(1) L'engagement des délégués de créer dans chaque pays un comité pour la diffusion du rapport des Nations-Unies et l'information des masses,

(2) Un appel à tous les gouvernements d'appliquer les trois conclusions de U Thant dans sa préface au rapport des Nations-Unis, c'est-à-dire :

- Le ratifier le Protocole de Genève de 1925,
- D'affirmer clairement que l'interdiction contenue dans le Protocole de Genève de 1925 concerne l'emploi comme armes de guerre des produits chimiques, biologiques et bactériologiques (y compris les gaz lacrymogènes et autres agents incapacitants), soit que ces produits existent à l'heure actuelle ou qu'ils soient découverts dans l'avenir,
- De s'entendre pour arrêter le développement, la fabrication et les stocks de tous produits chimiques et bactériologiques destinés à la guerre, et de mener à bonne fin leur élimination effective de l'arsenal de guerre.

Un appel au Gouvernement Britannique précise l'usage qui a été fait des gaz au Vietnam et les différents dispositifs mis au point pour épancher les gaz.

Il est intéressant de noter qu'une résolution spéciale, venue de la salle, sur les défoliants et herbicides employés comme armes de guerre, a été votée à une très large majorité :

"L'emploi offensif et en quantités excessives de défoliants chimiques et d'herbicides, que ce soit sur les récoltes ou sur la végétation naturelle, peut entraîner des morts dans la population civile en raison des effets toxiques des produits ou du manque de nourriture. De plus, un danger potentiel existe de modifications néfastes de l'écologie de la région. Par conséquent, on ne pourra jamais assez blâmer l'emploi d'une arme chimique ou biologique destinée à porter atteinte au cheptel, aux récoltes ou à la végétation naturelle, et tous les gouvernements du monde sont invités de façon pressante à prendre l'engagement de renoncer à l'emploi d'une telle arme dans un tel but.

(1) Chemical and Bacteriological (Biological) Weapons and the Effects of their Possible Use, United Nations, New York 1969 (A/7575).

NOS ACTIVITES

L'ASSOCIATION D'AMITIE FRANCO-VIETNAMIENNE ACCUSE...

C'est le titre du dépliant à grand tirage que notre Association vient d'éditer pour faire connaître massivement les crimes commis par les Etats-Unis au Vietnam.

Un exemplaire de ce dépliant a été adressé par courrier spécial à chacun de nos correspondants. Il nous appartient à tous d'en assurer la diffusion. De nombreuses commandes ont déjà été honorées, mais vous pouvez encore vous en procurer. Demandez-les par lettre à nos bureaux, 37 rue Ballu.

CONFERENCE SUR LA GUERRE CHIMIQUE

L'Association organisait le 17 mars 1970, Salle des Agriculteurs à Paris, une conférence sur "La Guerre Chimique au Vietnam", présentée par M. Vo Hoai Tuan, Expert-Chimiste des Services de Santé du G.R.P.

Avec la rigueur et la sobriété d'un savant, M. Vo Hosi Tuan faisait l'historique de la guerre chimique au Sud-Vietnam : emploi répété des produits chimiques toxiques destinés à détruire les ressources économiques de la population, à l'affamer, et même à détruire la nature, depuis 1961 ; emploi des gaz toxiques dans le but de massacrer massivement la population, depuis 1964.

- De 1961 à 1969, 50 000 tonnes d'herbicides ont été déversés sur le Sud-Vietnam, détruisant 13 000 km² de terres cultivables (43% de la superficie cultivable) et 25 000 km² de forêts (44% de la superficie forestière totale). 1 293 000 personnes ont été intoxiquées.
- De 1964 à 1969, 7000 tonnes de gaz toxiques ont été utilisés, intoxiquant ou tuant des milliers de personnes.

Dans ses conclusions, Ch. Fourniau soulignait que la généralisation de la guerre chimique et les bombardements massifs et sans distinction étaient la manifestation de la nouvelle stratégie américaine, "la guerre d'en haut".

Notons qu'au cours d'une Journée Scientifique d'Etudes sur la guerre chimique, tenue à Orsay le 21 février 1970, plusieurs experts chimistes, biologistes, écologistes et médecins avaient apporté des précisions sur ce terrible sujet.

N.B.- Voir dossier de la guerre chimique dans le "Livre Noir des crimes américains au Vietnam"

NOS CAMPAGNES DE SOLIDARITE

La poursuite de la guerre, l'extension et le caractère de plus en plus atroce des crimes commis par les troupes des Etats-Unis et de leurs alliés au Vietnam (dont nous parlons par ailleurs dans ce bulletin), font que le problème de l'aide matérielle au peuple vietnamien devient une exigence des plus cruciales. Cette solidarité doit s'exprimer dans tous les domaines de la vie.